

L'ENTRAIN

Riche de notre passé,

pour créer l'avenir



Participation au journal:

Solange Perreault
Monique Sévigny
Jean Boudreault
Angèle Thouin
Marie-Hélène Riopel
Sylvie Perreault
Catherine Daigle
Karoline Létourneau, responsable

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

.....

*Sachez qu'il est possible pour les anciens **résidents de La Reine** de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 40 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3^e ave ouest, La Reine, J0Z 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal **l'Entrain**.*

.....

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: projet.lareine@mrcao.qc.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

.....

*Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : **lareine.ao.ca** onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local et nouvellement sur les pages Facebook **Ça Bouge à La Reine** et **Municipalité de La Reine Info***

Mot de la responsable

Édition #3, Mars 2025



Bonjour à tous!

AHHHH!! Que c'est bon de revoir notre soleil de Mars, nos températures plus douces et nos bouts de doigts moins gelés !! Le printemps c'est ma saison préférée! Tout se remet à vivre tranquillement! Même nous nous émergeons de notre cocooning hivernal!

Février a été un mois plutôt froid mais oh combien chaleureux pour notre communauté! Il s'y est passé le plus grand et joyeux rassemblement Interculturel de l'histoire de La Reine! (Du moins, je crois!) C'est dans un partage de saveurs culturelles, de musique typique et de décor flamboyant que 5 nations ont été représentées. La participation des nombreux citoyens ainsi que des hôtes cuisiniers a créé la grande réussite de cet évènement! Qui sait, peut-être connaissons-nous une 2^e édition?!

Et que dire de Mars! C'est clairement dans la neige que les vacances de la relâche se sont déroulées! Heureusement, plusieurs activités ont été disponibles pour amuser les plus petits comme les plus grands! Et toute cette neige a également créé un bon défi pour l'équipe municipale qui a vu à la bonne sécurité de tous avant, pendant et après les tempêtes! Vivement le printemps !!

Le printemps c'est ravigotant! Plusieurs beaux projets attendent justement la fonte des neiges pour être réalisés. L'équipe municipale a bien hâte de vous partager ces nouvelles améliorations à venir! Bouger, développer et innover.... Ça vous parle?!! 😊

Bon printemps à vous tous!!

Karoline Létourneau

Bonne Fête! Avril

Ginette Jacob	13 avril
Alek Charrois	19 avril
Martin Perreault	21 avril
Yvon Royer	23 avril
Gaétane Perreault	24 avril
Théo Roy	24 avril



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 10 FÉVRIER 2025

1) OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2) 25-02-15 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

1. **Ouverture de la séance; Il est __ h__**
2. **Adoption de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 janvier 2025 à 19h00;**
4. **AVIS DE MOTION : Modifications sur le règlement #260 : Règlement sur la taxation 2025**

5. **Voirie**
 - 1) Résumé Contremaître Opérateur en Voirie
 - 2) Travaux sous-sol Centre communautaire : Vide sanitaire

6. **Rapport de Projet de Développement (DGA)**
 - 1) \$\$ 100^e pour achat d'équipement pour le gym et Balance Patinoire sous acceptation du comité
 - 2) Dépôt Dualco (Les Sentiers de la Duvan)
 - 3) PSPS2024 (Cinéma Extérieur)
 - 4) Soirée SPRI achat et vente alcool permis
 - 5) Contribution volontaire de Souper SPRI pour présentation Dragon des neiges Production du Raccourcis

7. **Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
 - 1) Conseil en bref
 - 2) O.H.
- 8) **Correspondance;**
 - a. Conseil en bref
 - b. Information Roberge et Fils -Sakrete Asphalt-20
 - c. Mini-Scribe
- 9) **Présentation des comptes à payer;**
- 10) **Diverses résolutions:**
 - a. OH- Budget révisé -15-10-24 et du 07-06-2024
 - b. OH-État financier 2022
 - c. Adoption du rapport d'activités du schéma de couverture de risque et service incendie
 - d. PAVL PPA-CE 2025
 - e. PAVL PPA-ES 2025
 - f. Matricule 0414 32 3729
 - g. Matricule 0414 41 6174
 - h. Demande Cercle des fermières
 - i. Demande Club patinage artistique de Dupuy
 - j. Budget révisé 02-12-2024
 - k. Demande Club Optimiste
 - l. Formation États Financiers municipale
 - m. Renouvellement bail 9697-1
 - n. Proclamation de la santé mentale 13 mars 2025

- 11) Période de questions (de 20h à 20h30);
 - 12) Varia : Sujet Divers
 - a. Demande d'un Citoyen
 - 13) Clôture de la séance. Il est ___ h ___
- 3) **25-02-16: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 JANVIER 2025 À 19H00**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 6 janvier 2025 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal; Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 6 janvier 2025 à 19h00.

4) **VOIRIE**

- 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
- 2) **2025-02-17 : TRAVAUX SOUS-SOL CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour des travaux au sous-sol (vide sanitaire) du aux divers problèmes soit : accumulations d'eau, mauvaise installation de la pompe et autres qui se retrouve dans le vide sanitaire du sous-sol du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la soumission est de plus de 35 milles dollars pour effectuer les travaux et qu'il y a eu refus du conseil du au couts trop cher et le manque de clarté et la complexité de la soumission;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser les employés à effectuer les travaux à leur rythme pour rétablir les conditions du vide sanitaire et de faire l'isolation pour compléter le travail du sous-sol du centre communautaire et de régler la situation.

5) **RAPPORT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT**

- 1) **25-02-18 : Demande de contribution au Comité du 100^{ième} La Reine pour achat d'équipements pour le GYM-La Reine**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de demander au comité du 100^{ième} de La Reine, une contribution financièrement dans leur fond accumulé pour l'achat d'équipement pour le GYM-La Reine; Mme Karoline est mandatée de faire la demande auprès du comité mais aucune dépense ne peut être fait sans avoir le consentement du comité du 100^{ième} de La Reine.

2) 25-02-19 : Demande PSPS 2025- Équipements Mobiles Extérieur

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire une demande pour le projet PSPS 2025 pour des équipements mobiles extérieurs et de mandater Mme Karoline Létourneau, chargée de projet, de déposer le projet et de l'autoriser à faire toutes les signatures pour l'acceptation de cette demande.

3) 25-02-20 : Soirée SPRI 22 février 2025

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandaté Mme Karoline Létourneau, chargée de projet à faire les achats et les demandes nécessaires pour la soirée du souper international qui aura lieu le 22 février 2025.

4) 25-02-21 : Contribution volontaire pour la soirée SPRI pour projet jeunesse

Il est proposé et résolu à l'unanimité de demander une contribution volontaire au participant du souper international et de la soirée SPRI du 22 février 2025 pour remettre cette contribution à un projet jeunesse qui aurait lieu le 17 mars 2025.

6) RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE, DES CONSEILLERS, DG OU DGA;

- 1) Conseil en bref
- 2) O.H. résumé réunion 30 janvier 2025
- 3) Sécurité civile

7) CORRESPONDANCES

- 1) Information des produits asphalte froide, Roberge et fils
- 2) Mini-scribe

8) 25-02-22: PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour décembre 2024 de 33 160.71\$ pour janvier 2025 de 15 637.02\$ et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins pour un total de **48 797.73\$**
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de janvier 2025 au montant de **3 418.20\$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, de janvier 2025 pour un montant de **13 917.78\$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de décembre 2024 payées en janvier 2025 pour **5 670.05\$**
- Soit : le grand total des dépenses pour janvier 2025 pour **71 803.76\$**

9) **DIVERSES RÉOLUTIONS**

1) **25-02-23 :** **OH- Budget révisé -15-10-24 et du 07-06-2024**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter les budgets révisés soit celui du 15 -10-2024 au montant de 6 354. -\$- au lieu de 6 339. \$ du budget précédent et celui de 07-06-2024 de 5 941. \$ au lieu de 5 914. \$ du budget précédent.

2) **25-02-24:** **Adoption des États financiers 2022 de l'Office d'habitation Lac Abitibi**

CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers de l'office de l'habitation du Lac Abitibi de 2022;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers 2022 tel que vu et lu.

3) **25-02-25:** **Adoption du rapport d'activités du schéma de couverture de risque du Service protection d'incendie 2024**

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prévoit que toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter, par résolution, et le transmettre au ministre dans les trois mois de la fin de l'année financière, un rapport d'activité du schéma de couverture de risque en sécurité incendie 2024 tel que présenté;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport annuel d'activités du schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

IL EST RÉSOLU, sur proposition et résolu à l'unanimité;

D'adopter le rapport d'activité du schéma de couverture de risque en sécurité incendie 2024.

4) **25-02-26:** **PAVL Demande de PPA-CE 2025**

DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-PPA-CE (UN AN)

Il est proposé et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine demande une subvention dans le cadre du **Programme d'aide à la voirie locale PPA-CE 2025; (Demande sur un an)** au ministère des Transports soit le chemin La Reine-St-Lambert pour poursuivre les travaux de rechargement de graviers, l'épandage et nivelage du gravier et remplacer des ponceaux s'il y a lieu ou en partie. La demande sera déposée et envoyé par la directrice générale. Pour terminer les travaux sur la traverse de La route La Reine-St-Lambert, il reste environ 5 km de longueur a plus ou moins 7 500\$ la tonnes de MG 20, donc il resterait environ 225 000.00 à investir pour améliorer cette route.

5) 24-02-27 : PAVL Demande de PPA-ES 2025-2028

DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-PPA-ES (3 ANS)

Il est proposé et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine demande une subvention dans le cadre du **Programme d'aide à la voirie locale PPA-ES 2025; (Demande sur trois ans) s'il y a lieu**, au ministère des Transports, soit le chemin La Reine-St-Lambert pour poursuivre les travaux de rechargement de graviers, l'épandage et nivelage du gravier et remplacer des ponceaux s'il y a lieu ou en partie. La demande sera déposée et envoyé par la directrice générale. Pour terminer, une partie des travaux de rechargement selon le budget disponible sur la traverse de La route La Reine-St-Lambert, il reste environ 5 km de longueur a plus ou moins 7 500\$ la tonnes de MG 20, donc, il resterait environ 225 000.00\$ à investir pour améliorer cette route

6) 25-02-28: Matricule 0414 41 6174 VNPT

ATTENDU QUE ce matricule est en vente pour non-paiement de taxe;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de reprendre le terrain par la municipalité pour vente pour taxe MAIS dans les conditions normales d'une vente pour non-paiement de taxe donc, sous conditions de n'avoir aucun autre frais afférent ou une dite dette de ce matricule.

7) 25-02-29: Matricule 0414 41 6174 VNPT

ATTENDU QUE ce matricule est en vente pour non-paiement de taxe;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de reprendre le terrain par la municipalité pour vente pour taxe MAIS dans les conditions normales d'une vente pour non-paiement de taxe donc, sous conditions de n'avoir aucuns autres frais afférents ou une dite dette de ce matricule.

8) 25-02-30: Demande de prêts de salle communautaire par le Cercle des Fermières

ATTENDU QUE le Cercle des Fermières demande un prêt de la salle communautaire pour le 6 mars 2025 pour une journée durant la salle de relâche pour les enfants vu qu'ils font une journée d'activités pour les jeunes;

ATTENDU QUE le Cercle des Fermières demande un prêt de la salle communautaire pour le 24 au 28 mars comme habituellement pour leur semaine de couture et feront le ménage par la suite;

ATTENDU QUE le Cercle des Fermières demande aussi un prête de la salle communautaire pour le 17 ou 18 février 2025 pour un atelier pour environ 1 heure;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter de prêter gratuitement la salle au Cercles des Fermières de La Reine pour les dates de leurs activités.

9) 25-02-31: **Demande du Club de patinage de Dupuy 2025**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire un don de 100\$ au Club de patinage de Dupuy 2025 et de mandater la directrice générale à leur faire un paiement de ce montant.

10) 25-02-32: **Budget révisé 02-12-2024**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter le budget révisé du 12-02-2024 au montant de 4 387. \$ au lieu de 7 422. \$ du budget précédent.

11) 25-02-33: **Demande Club Optimiste de La Reine**
Programme pour la pratique activités sportives ou intellectuelles

CONSIDÉRANT la demande du Club Optimiste de La Reine pour la participation pour la pratique des activités sportives ou intellectuelles, ce programme permet d'aider les jeunes a payer en partie dans les activités sportives ou intellectuelles qui ne se donnent pas dans le village;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de participer pour un montant de 75.00\$ par jeune pour le programme pour la pratique activités sportives ou intellectuelles à la demande du Club Optimiste La Reine.

12) 25-02-34: **Formation : Interprétation des États Financiers municipale**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à la formation : Interprétation des États financiers municipale donné le 13 mars 2025 en ligne de 9h30 à midi au montant de 212.71\$ taxes incluses.

13) 25-02-35: **Renouvellement du bail 9697-1 avant le 31 mars 2025**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Reine doit faire le renouvellement du bail 9697-1 signé le 1 avril 1997;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement du bail 9697-1 est un bail annuel et sera échu au 31 mars 2025, pour un lot de grève, en eau profonde faisant partie du lit de la rivière La Reine situé en face du lot 77 (1^{re} Avenue) du cadastre du village La Reine, connu et désigné comme étant le bloc B de l'arpentage primitif du canton de La Reine, servant d'assise aux aménagements de maintenir un quai muni d'une protection stable ainsi qu'une rampe de mise à l'eau couvrant la superficie approximative de neuf cent vingt neuf mètres carré (929 m2)

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale à remplir et signer les documents demandés pour renouveler ce bail à la demande du ministère de l'Environnement et de la Faune au Service de la gestion du domaine hydrique public.

14) 25-02-36: Proclamation de la santé mentale 13 mars 2025

Considérant que le 31 mars 2022, les élues de l'Assemblée nationale se sont prononcées à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* ;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge** » ;

Considérant que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs **concitoyennes et concitoyens** ;

En conséquence,

Le conseil municipal de La Reine

Lors de sa séance du 10 février 2025;

Proposé et appuyé à l'unanimité :

Proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge** ».

5) PÉRIODE DE QUESTIONS (20H À 20H30)

6) VARIA : SUJETS DIVERS

15) 25-02-37 : Demande d'un citoyen pour le déneigement

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire un suivi par le contremaitre M. Jonathan Branconnier à la demande d'un citoyen pour le déneigement, d'entendre les recommandations du contremaitre et de faire ensuite le nécessaire s'il y a lieu, selon la réglementation.

7) 25-02-38 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI	FERMÉ
MARDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
MERCREDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
JEUDI	9H00 À 12H00 13H00 À 16H00
VENDREDI	FERMÉ

En cas d'urgence, veuillez contacter Jonathan Branconnier au

819-301-3706 ou Lise Bégin au 819-301-0804



SAVAIS-TU



**Le Centre de Femme l'Érige a pour mission
d'améliorer la qualité de vie des femmes d'AO**

Il offre comme services:

- Soutien individuel (ponctuel)**
- Interventions de groupe /activités**
- Participation à des actions collectives féministes**
- Milieu de vie /espace détente et travail**
- Projets/initiatives féministes**

35, 3e Avenue Ouest La Sarre

☎819 333-9706



FEUILLET PAROISSIAL DE LA REINE



Semaines du 23 mars au 27 avril 2025

D. 23 mars 11rs. Célébration de la parole par Angèle Thouin et Carole Faucher

M. 25 mars 19hrs. Ressourcement du carême à Dupuy

D. 30 mars 11hrs. (015-22) Andréa Gauthier – Quête des funérailles

D. 6 avril 11hrs. Célébration de la parole par Jocelyne Gauthier et Marco Lévesque

V. 11 avril 19h. Ressourcement du Carême à La Sarre

D. 13 avril 11hrs. (052-18) Clément Audet – Quête des funérailles

Mardi Saint 15 avril Messe Chrismale à la cathédrale d'Amos

Mercredi Saint 16 avril 14h30 à St-Hélène

Jeudi Saint 17 avril 19h00 à La Sarre

Vendredi Saint 18 avril à La Reine à 15hrs.

La Sarre:15hrs.

19hrs : Chemin de croix à La Sarre

Veillée Pascale 19 avril à Dupuy à 19hrs.

La Sarre : 19h30

D. 20 avril 11hrs. Pâques Célébration de la parole par Guylaine Phaneuf et

Anne Drainville

D. 20 avril. : La Sarre : 9h30 St-Hélène : 11hrs.

D. 27 avril. 11hrs. (073-17) St- Joseph – Yves Raiche

Quête du mois de février 2025



Quête : 262.00\$

Prions : 35.00\$

Dîmes : 200.00\$

**** Pâques : Aube Nouvelle**

O Christ ressuscité,

En ce matin de Pâques,

Une aube nouvelle se lève.

Tu as traversé la mort,

Tu as fait jaillir la Vie.

Viens rouler la pierre de nos tombeaux,

Viens nous relever de toutes nos morts.

Fais de nous tes témoins

Sois notre compagnon de route.

Rends nos cœurs brûlants

Comme les disciples d'Emmaüs.

Toi, le vivant pour les siècles des siècles. Amen Yves Chamberland

**** Que cette Fête de Pâques vous apporte de la joie, de l'amour et de l'espoir**



BONNES SEMAINES ET JOYEUSES PÂQUES!



Travailleuse de milieu pour aînés

Bonjour à tous,

Je me présente,

Charlène Béland je serai la nouvelle travailleuse de milieu pour aînés secteur Abitibi-Ouest. Œuvrant depuis plus de 8 ans dans le centre de santé auprès des personnes aînées ma bonne écoute et ma présence rassurante saura vous accompagner adéquatement vers les ressources selon vos besoins et à votre rythme.

Par une présence significative dans la communauté, la TM contribue à briser l'isolement, favoriser leur mieux-être permettant ainsi le maintien des aînés dans leur milieu.

Son rôle est d'écouter, de soutenir, d'accompagner et de référer les aînés vers les ressources de la communauté répondant à leurs besoins. Elle permet donc d'amener ou de ramener les aînés vers les services et les ressources.

N'hésitez pas à venir me parler ou à me contacter si vous vous inquiétez pour un proche ou pour vous-même. Je suis là pour répondre à vos questions, vous accompagner et vous aider.

Au plaisir de vous rencontrer.

Charlène Béland

Cellulaire : (819) 301-5143

Courriel : itmav.ao@hotmail.com

Adresse : 261-B, rue Principale, La Sarre, J9Z 1Y7



Travailleuse de
milieu auprès des
aînés vulnérables
d'Abitibi-Ouest.



🔍 Repérer 🗣️ Écouter 🤝 Soutenir

👤 Accompanyer et référer les aînés vulnérables vers les services et les ressources du milieu.



Fière

de notre Histoire

Nous avons tenu notre réunion régulière mercredi le 12 mars.

Pour nous, mars est le mois pour faire un retour sur ce qui a été fait depuis 1 an.

On réalise qu'il se fait beaucoup de choses dans notre Cercle. Nos membres sont très actives.

Bien sûr, tricot, couture, tissage pour nous.

12 doudous et 12 sacs ont été donnés à la DPJ.

6 ponchos seront remis au Centre de cancérologie pour les personnes qui reçoivent de la chimio.

12 paires de bas ont été tricotées et remis à un projet «Au sein de la femme», pour des personnes qui ont un cancer du sein.

Marie-Hélène a remis 34 courtepointes pour la différence, à travers le Québec à des personnes qui ont besoin de réconfort ou autre. Ces courtepointes sont entièrement confectionnées à la main par Marie-Hélène et par des femmes qui se font un plaisir de lui aider. (une moyenne de 35h/courtepointe)

En plus, au-delà de 2000h de bénévolat dans la communauté, faites par les fermières en 1 an : bibliothèque, service à la chapelle, comités, régistres, préparation de repas de toutes sortes, etc...

Une semaine de couture aura lieu au Centre, à partir du 24 mars. Le 25 et le 26, vous êtes invités à passer voir ce qu'on fait.

Vous avez le goût de vous joindre à nous, vous êtes les bienvenues.

Bonne Fête! aux membres nées en mars

Aurora Thouin 2 mars

Guylaine Lefebvre 17 mars

Angèle Thouin 30 mars

Carmen Cliché 12 mars

Sylvaine Bouchard 27 mars

Angèle Thouin

Com. Communications.

SOUPER COMMUNAUTAIRE POUR TOUTE LA FAMILLE !!



16 Avril 2025 à 17h00 :

15\$ par Adulte

10\$- 6 à 12 ans

Gratuit pour les 5 ans et moins

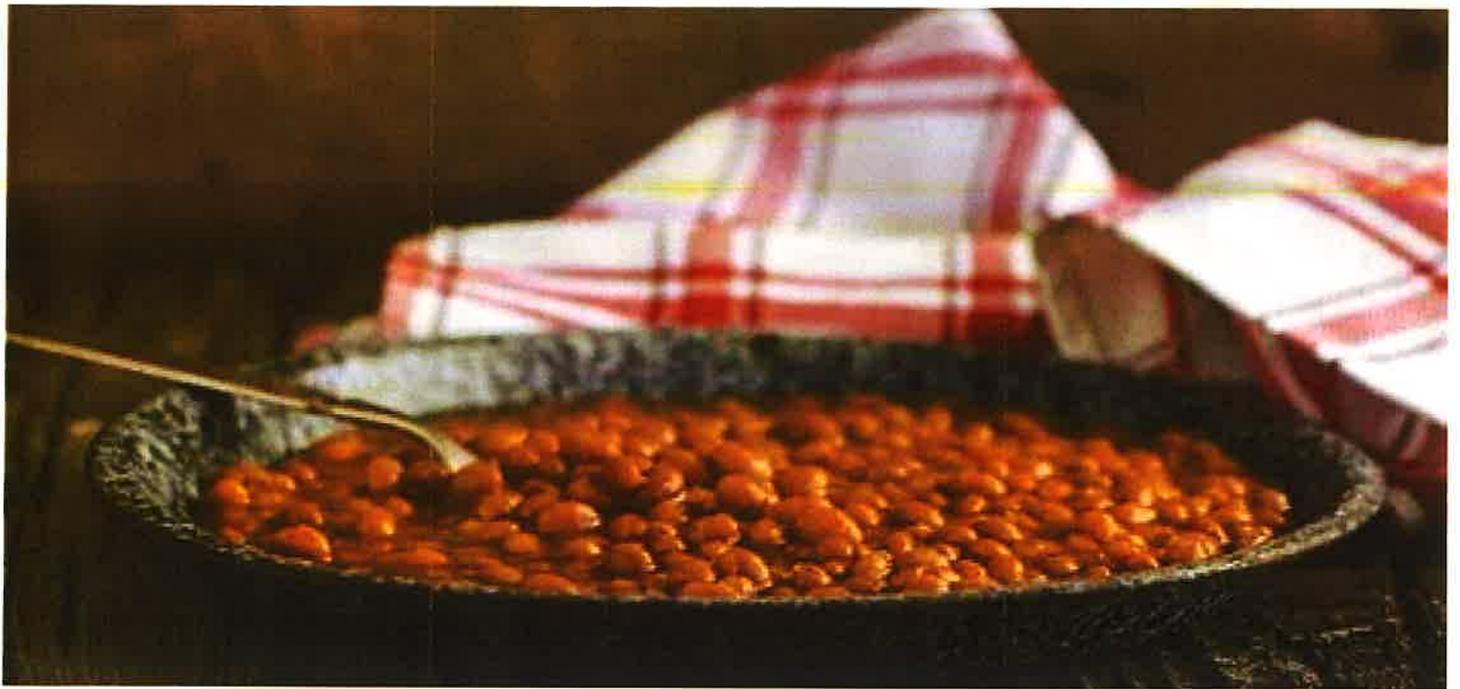
Comprend : soupe, plat principal, desserts, thé, café

Il est possible de commander des repas pour sortir, et pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer seulement, la livraison à domicile sera offerte. Pour nous aider à mieux planifier, nous vous demandons de réserver à l'avance auprès de Sylvie Perreault 819-301-1555 ou Angèle Thouin 819-947-6401.

Si vous avez envie de fraterniser, vous pouvez arriver en après-midi et venir jaser, jouer aux cartes, crible, scrabble, etc

NOUS SOMMES HEUREUX DE REPENDRE CET ACTIVITÉ ET NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE!

Organisé par le Club de l'Amitié du 3^e Âge de La Reine!



Fèves au lard du temps des sucres

Par Angèle

Ingredients:

- 2 Lb Haricot Blanc
- 1 2/3 Tasse de Sirop d'érable
- 2 c. à thé Moutarde Sèche
- 2 c. à thé de Sel
- Poivre
- 1/2 Lbs de Lard Salé
- 1 Gros Oignon

Angèle a présenté cette recette lors du souper Interculturel SPRI

Préparation:

1. Tremper les haricots dans l'eau froide un minimum de 8 heures.
2. Égoutter les haricots, les déposer dans une cocotte.
3. Ajouter les morceaux de lard et l'oignon en tranches.
4. Mélanger le sirop et la moutarde, verser sur les fèves. Saler et poivrer.
5. Ajouter de l'eau environ ½ cm par-dessus les haricots.
6. Cuire au four à 275° F., de 7 à 8 heures., ou à la mijoteuse.
7. Surveiller l'évaporation du liquide et en rajouter au besoin.

Tiré du vol. 3, de la série «Qu'est-ce qu'on mange?» Les Cercles de Fermières du Québec.



La Tajine de Safaa



Safaa a présenté cette recette lors du souper Interculturel SPRI



INGREDIENTS

Gros oignon
huile d'olive
2 Poitrine de poulet
sel & Poivre Noir
Curcuma
Cumin
Romarin en poudre
Thym en poudre
Coriandre
Persil
250 ml d'eau
2 Pomme de terre moyenne
1 Petit verre de lait
1 cuil.à thé Levure chimique
Mozzarella ou Cheddar râpé
Olives tranchées ou Câpres

13 Oeufs

PRÉPARATION

On commence par couper un oignon en petits cubes et la mettre dans une poêle, avec un peu de l'huile d'olive, sous feu moyenne. Lorsque caramélisé, on ajoute du poulet coupé en petits cubes aussi (poitrine de poulet). En mélangeant le tout, on ajoute les épices (sel, poivre noir, curcuma, cumin, romarin poudre, coriandre, thym en poudre). On mélange les épices et les petits morceaux de poulet. Puis on ajoute de l'eau (250ml) et on laisse cuire. Entre temps, on coupe du persil très mince et on coupe 2 pommes de terre (de grosseur moyenne) en petits cubes et on la fait frites. Une fois que la sauce est prête, on ajoute les pommes de terre cuites, le persil, un petit verre de lait, une petite cuillère de levure chimique, mozzarella et/ou cheddar râpé, olives en slice et/ou câpres (selon préférences pour le fromage, les olives et câpres). On mélange le tout puis on ajoute 12 à 14 oeufs. On mélange tout et on l'étale dans un plateau du four (avec une mince couche de l'huile végétale sur le plateau avant d'y mettre le mélange) pour le cuire au four à 180°C pendant 30 min.

Les Meatballs de Joan

Ingredients:

- Porc Haché
- Ail émincée & Poudre d'ail
- Sauce soya
- Sel & Poivre
- Sucre
- Carottes
- Oignon
- Poivron
- Ananas
- Sauce aigre-douce
- Ketchup
- Vinaigre
- Eau
- Farine



Préparation:

Préparer le porc haché. Ajouter quelques carottes, oignon, ail coupé en petits morceaux et mettez de la sauce soja, du sel, du sucre, du poivre et mélangez le tout = faites-en des petites boules ou grosses ou faites votre choix de taille puis faites-les revenir dans une poêle avec de l'huile, laissez-les dorer et mettez de côté = Préparez des carottes, de l'oignon, de l'ail, du poivron, des morceaux d'ananas, coupés en taille moyenne = pour la sauce, faites frire l'ail après avoir mis les oignons, les carottes, le poivron, puis mettez un peu de sauce aigre-douce, ajoutez un peu de ketchup, du vinaigre pour ajuster votre goût, du sucre, du sel, du poivre, de la poudre d'ail et un peu d'eau, attendez de bouillir, après cela, mettez les boulettes de viande dans la sauce et mettez les morceaux d'ananas =

Joan a présenté cette recette lors du souper Interculturel SPRI





Le saumon d'Aziz

TEMPS DE PRÉPARATION: 20 MIN

TEMPS DE CUISSON: 60 MIN

Ingrédients

1 Filet de saumon
1 Oignon moyen à gros
tranché
1 Tomate en cubes
3/4 Tasse d'huile d'olive
Coriandre
Persil
Paprika
Gingembre
Curcuma
Ail émincé
Jus de citron
Sel & Poivre
Olive rouge
Feuilles de Laurier
Tranches de citron

Préparation

1. Je couvre le fond de ma plaque (ou chaudron) avec de l'huile de l'olive (environs une petite cuillère)
2. Je coupe un oignon moyen à grand en tranches moyennes puis je couvre toute la surface (base) de la plaque.
3. Je coupe deux tomates en tranches petites à moyennes puis je les mets par-dessus de l'oignon.
4. Dans un bol, mélanger de l'huile d'olive avec de la coriandre, du persil et de l'ail coupés très fins et ajouter sel, poivre, un peu de gingembre, curcuma, paprika et un peu de jus de citron. Mélanger bien ce mélange et mariner le saumon avec.
5. À la fin ajouter des olives rouges et des rondelles de citron et 1 ou 2 feuilles de Laurier.
6. Couvrir en papier aluminium puis mettre le plateau de saumon dans le four 45 minutes jusqu'à 1 heure à 350 °F. Enlever le papier aluminium, durant les dernières 15 minutes de cuisson. Bon appétit!

Cette recette de saumon est celle qu'Aziz a présenté lors du souper Interculturel SPRI





Du nouveau dans le bac... bleu! Volume 16, numéro 3, mars 2025

Source: Ville en vert

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le tri des matières recyclables est grandement facilité grâce à la modernisation de la collecte sélective. Cette initiative vise à augmenter la quantité de matières effectivement recyclées. Désormais, Éco Entreprises Québec, l'organisme désigné par le gouvernement provincial, supervise l'ensemble du processus de récupération et de recyclage à l'échelle du Québec.

Auparavant, la gestion de la collecte sélective était fragmentée : les municipalités s'occupaient du financement, des collectes, du transport, de la sensibilisation et du tri, tandis que chaque centre de tri devait trouver des débouchés pour les matériaux récupérés. Avec la prise en charge complète par Éco Entreprises Québec, la liste des matières acceptées dans le bac de récupération est désormais uniformisée à travers la province, et la couleur des bacs sera la même partout au Québec.

Mais quel rôle avons-nous, en tant que citoyens, dans ce nouveau système? Notre engagement peut-il réellement influencer le recyclage de nos matières?

Un processus... Deux étapes.

D'abord, il faut départager deux concepts souvent utilisés de manière interchangeable : la **récupération** et le **recyclage**.

Synonyme de ce que l'on appelle la « collecte sélective », la **récupération** est le geste que l'on fait en triant nos matières recyclables à la maison, au travail, en tout temps, puis en les mettant dans le bac de récupération.

Le **recyclage** débute une fois que nos matières recyclables sont sorties du centre de tri et qu'elles sont transformées en matières premières, afin de leur redonner une deuxième, une troisième, une énième vie.

Notre impact en tant que citoyen se situe donc au niveau de la récupération. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2025, qu'est-ce qu'y peut aller dans le bac de récupération et comment savoir ce qui est quoi?

Contenant : ce qui possède un bouchon ou un couvercle, que le contenant soit fait en papier, en carton, en verre, en plastique ou en métal (boîte de conserve, bouteille d'eau, contenant de jus, de yogourt, de sauce, de cosmétique, etc.);

Emballage : ce qui sert à transporter facilement les produits, que l'emballage soit fait en papier, en carton, en verre, en plastique ou en métal (sac de plastique de toutes sortes, barquette de styromousse, sac en filet d'otignons, emballage de brosse à dents, boîte d'œufs, sac de croustilles, etc.);

Imprimé : ce qui peut présenter du texte, des images ou des motifs, que l'imprimé soit fait en papier ou en carton (reçu de caisse, boîte de céréales, feuille lignée, livre, cahier scolaire, boîte de déménagement vide, etc.).

Seulement trois exceptions s'appliquent à ces nouvelles règles : Les emballages de protection en polystyrène qui se défont en billes, puisqu'ils contaminent les autres matières lors du transport et du tri (blocs de styromousse dans les boîtes d'articles fragiles, particules de calage, etc.). Solution : rappez-les dans certains écocentres ou jetez-les aux ordures.

Les contenants en métal sous pression, c'est-à-dire les bombes aérosols, puisqu'elles peuvent exploser lorsque comprimées ou soumises à la chaleur (fixatif à cheveux, assainisseur d'air, mousse à raser, etc.). Solution : rappez-les à l'écocentre avec vos autres résidus domestiques dangereux.

Le plastique polylactique, c'est-à-dire le plastique compostable ou biodégradable avec l'inscription « PLA », puisqu'il n'est pas composé d'une matière recyclable et qu'il ne se décomposera pas assez rapidement dans les conditions des sites municipaux de compostage (sacs de compost en PLA, ustensiles en PLA, contenants de nourriture pour emporter en PLA, etc.). Solution : jetez-les aux ordures.

Grâce à des règles plus simples, le tri est plus facile à faire à la maison, au travail, bref partout. Toutefois, il ne faut pas oublier de réduire notre consommation à la source avant même de penser à recycler ; et lorsque l'on doit se débarrasser d'une matière, on n'a qu'une seule question à se poser : « Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ? »

Pour toute question en lien avec le tri de vos matières résiduelles, visitez l'application « Ça va où ? ».

Enfin, restez à l'affût de la campagne de sensibilisation de Bac Impact, la marque citoyenne d'Éco Entreprises Québec qui a pour mission d'éduquer et de sensibiliser la population aux nouvelles règles de la récupération et du recyclage.

Comment bien récupérer?

Pour ce qui est des manipulations à faire pour s'assurer de récupérer de manière responsable, on continue de faire ce qui était déjà recommandé :

1. Vider et rincer légèrement nos contenants et emballages;
2. Séparer les matières recyclables les unes des autres;
3. Placer les bouchons de moins de 5 centimètres de diamètre sur les contenants;
4. Faire une boulette avec notre papier d'aluminium, après avoir enlevé le plus gros de la nourriture.

Enfin, on évite de récupérer les matières souillées qui contamineront les autres, en plus d'émettre des odeurs nauséabondes, et on n'imbrique pas les matières les unes dans les autres (dans des boîtes ou des sacs fermés, par exemple), afin que leur identification soit claire et facilite le tri.

Il est donc crucial de se poser les **bonnes questions** et de poser les **bons gestes** pour faciliter le travail au centre de tri. En plaçant dans notre bac une matière qui ne devrait pas s'y trouver, on risque d'avoir un impact sur leurs équipements (machinerie bloquée, mécanismes brisés, explosion et incendies, etc.), ce qui occasionne des retards et donc l'accumulation des matières, en plus d'avoir un impact sur la santé des employés (dangers, émanations toxiques, moisissures, etc.).

En prenant une seconde de plus pour se demander si notre matière est réellement un contenant, un emballage ou un imprimé, on permet un meilleur tri à la source qui donnera alors un tri final de meilleure qualité et de valeur plus élevée sans avoir gaspillé de ressources.

Quels sont les objectifs de ces changements ?

On peut se demander quels sont les objectifs concrets visés par ces nouvelles règles. En plus d'uniformiser à l'échelle provinciale les matières recyclables et les bacs, Éco Entreprises Québec souhaite améliorer la recyclabilité (donner une deuxième vie au plus de matières possibles pour renforcer l'économie circulaire) et l'écoconception des contenants et emballages. Cette dernière repose sur une réduction de l'emballage, un meilleur approvisionnement en termes de traçabilité et de transparence, ainsi qu'une recyclabilité facilitée.

La responsabilité élargie des producteurs s'applique maintenant à tous les détenteurs de marque, les distributeurs et les metteurs en marché, afin de les rendre responsables de ce qui advient à la fin de la vie utile de leurs contenants et emballages : ce sont eux qui patent si leurs emballages sont complexes ou impossibles à recycler, par exemple, ce qui les encourage à les améliorer.

Commanditaires

Partenaire

Bout du Monde



Municipalité
de La Reine

Partenaire

Okiko



Partenaire

Duwan



BOUCHERIE
DU
BRACK

merci

Avril 2025

PRINTEDS

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
30	31	1 Biblio 	2	3 	4	5
6	7	8	9	10 	11	12
13	14	15 Biblio	16	17 	18	19
20	21	22	23	24 	25	26
27	28	29 Biblio	30	1	2	3
4	5	Notes				